



Madame Elisabeth Borne,
Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire
246, boulevard Saint Germain
75700 Paris

Le 6 mai 2020

Madame la Ministre

Le Comité Technique Ministériel de ce jour a mis en évidence la volonté ministérielle de faire valider son plan national de reprise d'activité le 15 mai, laissant ainsi les services seuls en responsabilités lors de la reprise progressive le 11 mai.

Comme vous le savez, ce schéma s'est déjà produit lors de l'élaboration des Plans de Continuité d'Activité et a entraîné des organisations disparates et hétérogènes selon les services. Cette cacophonie, a conduit les organisations syndicales représentatives à déposer un référé liberté devant le Conseil d'Etat.

Compte tenu de l'importance du sujet les représentants du personnel de nos organisations syndicales sont disposés à tout mettre œuvre pour que le déconfinement et la reprise d'activité se déploient avec des modalités plus cohérentes et efficaces.

Soucieux avant tout de la sécurité, de la santé et de la protection des agents, nous vous proposons exceptionnellement de tenir une nouvelle réunion du Comité Technique Ministériel pour statuer en urgence sur le cadre collectif national que se doit d'être le PRA, y compris en fin de semaine entre la consultation du CHSCTM et le 11 mai.

Cette proposition s'accompagne d'une demande de moratoire d'établissement des plans locaux, afin que lors de la reprise la première journée d'activité dans les services soit consacrée à la déclinaison locale et aux conditions d'HSCT à mettre en œuvre.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande,

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la FNEE CGT
Philippe GARCIA

Pour la FEETS-FO
Jean HEDOU

Pour la CFDT
Gwenaëlle L'HUILLIERE